

Siège social : Appartement 205 situé au deuxième étage de l'immeuble FARE TONY sis Papeete, Boulevard POMARE, Palier B, porte de droite, donnant sur l'avenue POMARE et côté parking

Capital : 100 000 F CFP

Parts sociales : Le capital est divisé en cent (100) parts de MILLE Frs CFP (1000 Frs) chacune, intégralement libérées de leur valeur nominale, numérotées de 1 à 100 intégralement réparties au profit de M. Brice DUMAS, associé unique exerçant son activité au sein de la société.

Apports en numéraire : La soussignée apporte à la Société la somme de cent mille francs pacifique 100.000 Frs CFP.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete

Gérance :

M. Brice DUMAS, né le 26 avril 1985 à Paris XIV, de nationalité française, avocat au Barreau de PAPEETE. Demeurant à Vetea lot 96, 98716 PIRAE. BP : 4366 - 98713 PAPEETE

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

M. Brice DUMAS

Annonce n° 87122

OVIRI AND ME 2

Aux termes d'un acte sous seing privé du 24 mai 2024, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OVIRI AND ME 2

Objet social : IMPORTATION ET VENTE DE TOUS PRODUITS

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Enseigne commerciale : OVIRI AND ME 2

Siège social : PK 2.2 AFAAHITI COTE MER

Capital : 100 000 F CFP

Parts sociales : 100 PARTS DE 1000 XFP

Apports en numéraire : 100.000 XFP

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete

Associé(s) :

WILD ERIC AFAAHITI PK 2.2 COTE MER

Gérance :

WILD ERIC

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

ERIC WILD

GERANT

Annonce n° 87017

ARA'IA

Aux termes d'un acte sous seing privé du 3 juin 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARA'IA

Objet social : La société a pour objet, en Polynésie française et à l'étranger

1. La conception, la fabrication et la commercialisation de supports et de systèmes destinés à l'élevage d'huîtres perlières.

2. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous produits et matériels relatifs à l'aquaculture et plus particulièrement à l'élevage des huîtres perlières.

3. La participation de la société par tous moyens directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

4. La société peut également réaliser toutes opérations directes ou indirectes en relation avec son objet social et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

5. Le développement et l'innovation dans le domaine de l'aquaculture pour améliorer la qualité

Siège social : Papeete, Résidence MANAVAI APT 302 cours de l'union sacrée

Capital : 100 000 F CFP

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete

Gérance :

M. Christian DUMONCEAU demeurant à Toahotu PK 2.8 cote mer Servitude Lévy 3

Mme Hinerava, Mohea, Guenaelle TAURUA demeurant à Papeete, Résidence MANAVAI APT 302 cours de l'union sacrée

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

Pour avis, les gérants

SOCIETES CIVILES - SOCIETES COOPERATIVES

Annonce n° 58516

SIBARTH PROPERTIES

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25 avril 2024, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SIBARTH PROPERTIES

Objet social : En Polynésie Française, en France Métropolitaine ou à l'étranger, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la prise à bail, la location en totalité ou en partie de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Toute division et appropriation desdits immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ou immeubles, et toutes améliorations. L'aménagement de tous immeubles, leur location. L'administration, la location et l'exploitation desdits biens immeubles. L'aliénation de tout ou partie desdits immeubles bâtis ou non bâtis devenus inutiles à la société. L'obtention de toutes ouvertures de crédits et prêts permettant la réalisation de l'objet social. Toutes opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social. La participation de la